

Volet départemental du plan académique de formation 2013-2014

DSDEN19 - Appel d'offre – Note de cadrage

Les documents sont disponibles en ligne, rubrique formation continue, sur le site de la DSDEN ou à l'adresse : <http://pedagogia19.org/>

- Les offres devront répondre aux orientations du cahier des charges et majoritairement s'inscrire dans les priorités départementales, académiques et nationales déclinées en thématiques spécifiques (Cf. cahier des charges, extrait 1er degré)
- Les réponses à l'appel d'offre se feront en utilisant le fichier OpenOfficeCalc téléchargeable ;
- Les fichiers sont à retourner avant le 30 mars, délai de rigueur à : fc.ia19@ac-limoges.fr ;
- Etablir 1 fichier par module ;
- Limiter les regroupements départementaux ;
- Priorité donnée aux stages d'écoles et de proximité ;
- Envisager positivement les possibilités de candidatures individuelles ;
- Les animations pédagogiques font l'objet d'offres ;
- Intégrer les formateurs IUFM chaque fois que possible (convention) ;
- Envisager la possibilité de séances en formation à distance.

Les orientations départementales :

1. Socle commun et liaisons école / collège ;
2. Développer la pratique des langues vivantes ;
3. Différenciation pédagogique :
 - 3.1. Maîtrise de la langue au cycle 2 ;
 - 3.2. Mathématiques au cycle 3 ;
 - 3.3. ASH en milieu ordinaire.
4. Plan de développement numérique.

Volet formation / animations pédagogiques

- Propositions à ce jour :
 - 3 formations à distance (ressources en ligne)
 - 2 animations gérées par les circonscriptions, consacrées aux bilans et avenants des projets d'écoles ;
 - 1 animation à caractère institutionnel.

Groupes de recherche réflexion (ERR) :

- 18 heures maximum (3 jours) pour les regroupements ;
- Proposer si possible une dimension académique des groupes de travail (échanges, formations de formateur, etc).

Brigadiers formation continue et nombre de journées stagiaires remplacées :

- Sauf réajustement*, **la brigade devrait compter 13 personnes** soit un potentiel de **± 2080** journées stagiaires sur des **semaines de 9 demi-journées** ;
 - (*) Anticiper sur la taille possible des groupes ;
 - Prévoir pour les stages à public **connu** s'ils sont à public désigné ou négocié (le spécifier dans la case conditions particulières)
 - Le protocole de formation des néo-stagiaires est reconduit : à priori 12 PES soient **± 600 j/stg** ;
 - Stages directeurs : 3 semaines avant la prise de fonction (en juin) et 2 semaines dans l'année suivante soient **± 280 J/stg** ;
 - Directeurs RRS : 3 fois 1 jour soient **± 27 j/stg** ;
 - Chargés d'école et directeurs à titre provisoire nouvellement nommés : 2 jours soient **± 20 j/stg**.
- Resteraient à répartir **± 1156** journées/stagiaires remplacées soient, au prorata du nombre d'enseignant par circonscription et sans tenir compte :
 - ♦ des journées difficilement utilisables (Nb de BFC insuffisant pour une action programmée, veilles de congés, etc.) ;
 - ♦ des actions départementales (ASH, IUFM, OCCE, etc.)
 - Brive nord : **± 21 jours** ;
 - Brive sud : **± 21 jours** ;
 - Tulle nord : **± 10 jours** ;
 - Tulle sud : **± 16 jours** ;
 - Ussel : **± 14 jours**.
- Envisager la possibilité de stages filés sur le mercredi matin ;
- Concours 2013-2 : il peut-être envisagé 2 (ou 3 ?) stages massés de **±2** semaines pour une vingtaine de stagiaires ;
- ...

Un groupe de travail fera suite à l'étude de faisabilité, le catalogue des offres y sera présenté et discuté.

Echéancier : voir cahier des charges